



Déclaration de l'Unsa Education au CDEN du 28 septembre 2018

Mr le préfet, Mr l'Inspecteur d'Académie, Mmes et Mrs les membres du CDEN,

Ce CDEN vient clore la carte scolaire 2018 de notre département.

Pour les écoles publiques, il y a eu le retrait de 4 postes pour environ 240 élèves en moins à la rentrée.

Le CTSD du 6 septembre dernier a fait des ajustements de rentrée. Tous les participants savaient en amont de cette réunion qu'il y aurait au moins une fermeture pour compenser la réouverture d'une classe à l'école des Fraisses annoncée dans la presse quelques jours plus tôt.

Mais, à ce CTSD, plusieurs fermetures étaient envisagées. Grâce au dialogue social entre l'administration et les organisations syndicales, une seule fermeture a été prononcée. L'UNSA a notamment convaincu Mr l'Inspecteur d'Académie de faire des ouvertures provisoires en utilisant les personnels en surnombre plutôt que de procéder à des fermetures sèches.

La fermeture d'une classe à l'école élémentaire de Coubon reste tout de même abrupte car cette école n'était pas sous surveillance lors des travaux de carte scolaire du printemps dernier. L'UNSA a donc négocié avec l'inspection pour que les moyens soient maintenus sur Coubon. Nous avons obtenu la conservation des moyens jusqu'aux vacances de Toussaint. Evidemment, nous souhaitons que cette situation soit prolongée pour toute l'année scolaire et que Mr l'Inspecteur d'Académie l'annonce aujourd'hui.

Les enfants de deux ans ne sont, pour l'instant, pas comptés pour les ouvertures de postes. Il se trouve que plusieurs écoles accueillent beaucoup de deux ans sans moyens complémentaires et souvent dans un contexte local de concurrence forte et déloyale avec l'école privée. Soutenir ces écoles avec des moyens complémentaires le matin, c'est permettre un accueil de qualité des deux ans à l'école et c'est augmenter le vivier d'élèves de l'école publique.

Cette carte scolaire 2018 s'est faite hors convention ruralité, tout en appliquant quand même ses principes. Il est urgent, au vu du contexte démographique local comme de la politique nationale de suppression de postes dans l'Education Nationale, de prolonger cette convention ruralité. Nous l'avons dit au début de cette intervention : 240 élèves en moins à cette rentrée, 4 postes rendus. Sans convention, ce sont près d'une dizaine de postes qui auraient été retirés. Depuis 2013 c'est une baisse de 1400 écoliers pour notre département avec, nous osons dire seulement, une perte de 11 postes. Sans convention, ce sont plus de 60 postes qu'il aurait fallu rendre. Tous les acteurs ici présents doivent comprendre l'urgence de conclure un avenant à cette convention. Cela ne nous permettra sans doute pas de garder tous les postes mais à coup sûr d'en perdre beaucoup moins que si cette convention n'existait plus. Alors, au travail, rapidement, pour défendre l'école publique.

Merci de votre attention.

Les représentants UNSA EDUCATION au CDEN
Aurélie ANJARRY
Didier FABRE